

Marie-Anne Paveau

Laurence Rosier et Philippe Ernotte, *Le lexique clandestin. La dynamique sociale des insultes et appellatifs à Bruxelles*

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Marie-Anne Paveau, « Laurence Rosier et Philippe Ernotte, *Le lexique clandestin. La dynamique sociale des insultes et appellatifs à Bruxelles* », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 75 | 2004, mis en ligne le 23 avril 2008.

URL : <http://mots.revues.org/3553>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : ENS Éditions

<http://mots.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://mots.revues.org/3553>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

© ENS Éditions

l'accompagner de la lecture du petit essai épistémologique suggestif de Robert Martin³, d'une bonne présentation de la linguistique actuelle⁴, de recueils collectifs récents sur le langage⁵, sur les corpus⁶, voire du *Grand livre de la langue française*⁷. La diversité de ces récentes introductions aux sciences du langage suffirait à montrer que si des langues continuent à mourir (tandis qu'apparaissent sans cesse de nouveaux usages, de nouveaux dialectes, voire des langues nouvelles ou prétendues telles), la linguistique, elle, n'est pas morte. Les débats qui l'animent en France sont plus vivants que jamais.

Pierre Fiala

Laurence Rosier et Philippe Ernotte

Le lexique clandestin. La dynamique sociale des insultes et appellatifs à Bruxelles, 2000 ; Bruxelles, ministère de la Communauté française, Duculot (Français et Société, n° 12), 66 pages.

La collection belge Français et Société propose des travaux sur le rapport entre le langagier et le social (le n° 10 par exemple, sur la féminisation des noms de métier, est une des meilleures synthèses qui existent sur la question⁸).

Le travail de Laurence Rosier et Philippe Ernotte sur le lexique clandestin bruxellois est une exploration de ce que les auteurs appellent « l'assignation identitaire » (p. 3). Ils se placent dans la lignée des travaux de Louis Althusser, au prix sans doute d'une exportation que d'aucuns pourront contester, puisque l'on sait que le philosophe ne pensait pas tant les pratiques et les dynamiques sociales que les relations structurales entre appareils. S'inscrivant dans la perspective de l'analyse du discours, ils souhaitent contribuer à l'étude de la « genèse linguistique des identités sociales » (p. 6). D'où cette enquête sur les injures et appellatifs qui constituent l'identité de l'individu en discours, dans la clandestinité de la réception puisque « tout terme peut, à un moment donné, devenir injurieux pour celui qui le ressentira comme tel, [...] tout mot est en puissance une insulte » (p. 4). C'est en effet « la dimension sociale variable des énoncés

3. R. Martin, 2002, *Comprendre la linguistique*, Paris, PUF (Quadrige).

4. A. Auchlin et J. Moeschler, 2000, *Introduction à la linguistique contemporaine*, Paris, Armand Colin.

5. Collectif, 2001, *Le Langage. Nature, histoire et usage*, Paris, Éditions Sciences humaines.

6. M. Bilger (éd.), 2000, *Corpus. Méthodologie et applications linguistiques*, Paris, Champion.

7. M. Yaguello (dir.), 2003, *Le grand livre de la langue française*, Paris, Seuil.

8. P. Bouchard *et al.*, 1999, *La féminisation des noms de métier, fonctions, grades ou titres*, Bruxelles, ministère de la Communauté française, Duculot (Français et Société, n° 10).

de propos injurieux et de leurs réceptions» (p. 4) qui intéresse les auteurs, lesquels parlent à juste titre du lexique clandestin comme d'un «impensé de la langue et du discours» (p. 4).

L'ouvrage propose d'abord une mise au point sur les notions clés de l'analyse de discours (chapitre 1), puis un descriptif de l'enquête et de la post-enquête (chapitre 2)⁹. Le chapitre 3 consiste en une typologie grammaticale et lexicale de l'appellatif, qui «classe», et de l'insulte, qui «stigmatise la classe» (p. 11). Les auteurs passent en revue les différentes structures syntaxiques (par exemple la prédication adjectivale du type «Sale X») et les marqueurs énonciatifs qui signalent l'insulte : surmarquage de l'intonation, choix du registre vocal, réglage du choix lexical. Leur étude du *tu*-insulte est particulièrement intéressante : signalant une «asymétrie conversationnelle de domination» (p. 13), le tutoiement n'est cependant pas univoque. À Bruxelles, son usage est à la fois policier et linguistique : la police communale est essentiellement composée de locuteurs bilingues néerlandais-français chez les non-gradés et l'usage du *tu* est plus fréquent dans l'interlocution en néerlandais qu'en français (le tutoiement est usuel dans les dialectes germaniques en général) ; cela permet de comprendre «pourquoi ce tutoiement-insulte est si naturellement spontané dans les polices bruxelloises» (p. 13). Les analyses montrent ce même souci de croiser les données langagières et sociales : l'étude de l'insulte *Saddam!*, dans le cadre de l'antonomase, classe quatre emplois différents articulés sur des conditions de production spécifiques (p. 15-16). De même pour le phénomène que les auteurs appellent «l'effet Haddock» (p. 17) : «Parfois ce n'est pas le signifié qui importe dans le décodage de l'insulte mais uniquement la charge axiologique de l'énonciation et le contexte référentiel désignant un allocataire» (p. 18). Ils donnent l'exemple de «Bayadère de carnaval!», proférée par le capitaine Haddock dans l'édition remaniée de *Coke en stock* (1967), remplaçant «Fatma de Prisunic!» qui figurait dans l'édition précédente. Bel exemple de modalisation euphémisante, qui laisse intacte la perception de la charge axiologique.

Dans le même ordre d'idée, les auteurs montrent que, dans des situations d'emploi spécifiques, «strictement toute insulte ou appellatif peut officier en tant qu'hypocoristique (*enculé, bougnoule, youpin, pétasse*), au besoin en explicitant l'intention hypocoristique par un modalisateur spécifique, souvent le caractérisant *petit* qui a pour effet d'amoindrir l'inclusion prédicative par défi-

9. Terrain : Bruxelles ; corpus : oral par questionnaires et entretiens des participants, écrit par recherche dans les médias, Internet et les productions d'humoristes ; enquêteurs : étudiants. Post-enquête accomplie par les auteurs : recours à dix informateurs supplémentaires. Récolte : 523 insultes en usage à Bruxelles.

cit» (p. 18). Mais «le paradigme axiologique dont l'insulte provient» (p. 19) est toujours réactivé et le «programme de sens ethnotypique ou sociotypique» est conservé. Les auteurs proposent alors de parler de «semi-hypocoristique». Le chapitre contient aussi une étude des insultes rhétoriques (chapelets rituels des joutes verbales), de «l'effet Arletty» (dimension polémique attribuée à un terme anodin, sur le modèle d'*atmosphère*), des injures situationnelles (*Pétochard!*) et des insultes stéréotypiques (*Espèce de footballeur!*).

Le chapitre 4 est consacré aux «dynamiques de la nomination». Les auteurs creusent une dimension du discours présente chez Saussure (la «force d'intercourse») et revenant selon eux dans la médiologie de Régis Debray, pour poser la question des circuits de diffusion des discours. Ils distinguent deux «lieux médiologiques» :

– «les lieux de socialisation», comme l'école, le bureau ou l'usine, le café, le repas, le vestiaire du club sportif, les graffitis et les médias. Ils montrent par exemple que la radio, «en théorie rétive aux productions d'insultes [...] aménage certains espaces de parole “en direct” propices au lexique clandestin» (p. 27). Radio et télévision leur semblent des lieux cardinaux de la production et de la diffusion des «appellatifs institués» (p. 28);

– «les lieux médiologiques coercitifs : école et justice», qui, l'un pour les mineurs, l'autre pour les adultes, ont la fonction d'empêcher et de réprimer la production et la propagation des insultes. Mais, dans l'un et l'autre lieux, existent des espaces de transgression et d'impunité : les enfants forgent d'innocents *Espèce de cacahuète* ou *Espèce de rouboulou* (p. 32), et les adultes échappent la plupart du temps à la sanction légale, en grande partie «parce que l'acte de langage injurieux – surtout oral – ne présente pas, aux yeux de l'autorité judiciaire, un caractère de gravité comparable aux injures physiques» (p. 33).

Le chapitre 5, «Bruxelles au contact des langues», analyse les rapports entre le français, le flamand, le dialecte flamand-bruxellois et le brusseleir («dialecte» bruxellois). La question est de savoir si, pourquoi et comment les francophones font usage d'insultes en flamand ou brusseleir. Après avoir construit et analysé deux séries d'insultes rendant compte des positions des sondés (francophones unilingues, néerlandophones et francophones bilingues), les auteurs proposent une réponse de type sociolinguistique. L'emploi d'insultes brusseleires par le Bruxellois francophone tient lieu de marqueur social : il s'agit pour lui de «signifier par ces insultes sa bonne intégration dans le tissu social bruxellois vu à travers les stéréotypes ethniques et sociaux dominants» (p. 39). Le chapitre se clôt sur une analyse des appellatifs en arabe marocain et en lingala (Congo) intégrés au français parlé par certains jeunes francophones unilingues (12-25 ans) : c'est alors la dimension historico-culturelle qui domine et qui souligne l'évolution du statut du français, langue de culture devenue langue d'usage.

Le chapitre 6, «Du vocabulaire au lexique», propose une typologie des profils-types des énonciateurs et des formations discursives à Bruxelles, fondée sur la notion de répertoire lexical des individus, distincte de celle de stock lexical (ce type de distinction signalant spécifiquement les options théoriques de l'analyse du discours). En ressort une «sociographie produite par le lexique clandestin» (p. 46) et surtout une description des formations discursives, qui, tout en empruntant la forme de la liste¹⁰, est construite sur une appréhension fine de la notion, comme en témoigne la définition proposée (véritable aubaine pour les discursivistes qui se colletent avec la célèbre invention foucaldienne) : « La formation discursive est donc un ensemble d'énoncés solidaires du point de vue logique, à contenu sémantique fixe mais à polarité variable. Elle est non pas un discours mais une matrice des discours. La réalisation linguistique (lexicale et syntaxique) des discours relevant d'une formation discursive oscille entre deux formes extrêmes : l'énonciateur peut exhiber les traits lexicaux caractéristiques d'un discours pour jouer sur l'effet de reconnaissance (c'est le cas des langages *d'entre-soi* socialement perçus comme tels : les sociolectes) ; à l'inverse, le locuteur peut être enseveli à son insu dans un discours dont il reproduit inconsciemment la structure, alors qu'il croit son propos *original* » (p. 49). On pourra cependant discuter le recours à la notion de formation discursive concernant les pratiques orales quotidiennes : on peut penser que leurs dimensions historique, idéologique, interdiscursive, sont limitées et qu'elles s'inscrivent plutôt dans des propriétés langagières, sociales, pragmatiques et situationnelles.

La conclusion ouvre une perspective de recherche dont l'intérêt suffit à montrer celui de l'ensemble de l'ouvrage : les auteurs y mentionnent la « formation discursive multiculturaliste », qui implique une « acceptation globale du lexique ethnique existant » (p. 77). En effet, « sans bien sûr le vouloir, xénophilie et xénophobie s'accordent sur une vision ethnoculturelle des pratiques humaines et divergent seulement sur la réponse personnelle à y donner » (p. 57).

Marie-Anne Paveau

Geneviève Calbris,
L'expression gestuelle de la pensée d'un homme politique,
2003, Paris, CNRS Éditions (Communication), 205 pages.

«Travail empirique admirable», selon les termes du préfacier Jacques Cosnier, cet ouvrage de recherche, qui atteint le plus fondamental, non seulement concentre en peu de pages le pas à pas rigoureux d'une analyse détaillée

10. A : discours raciste ; B : discours nationaliste ; C : discours sexiste ; D : discours classiste (p. 49-54).